

COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Ville en Tardenois

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du jeudi 26 mars 2015

Par suite d'une convocation en date du 12 mars 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Michel BACARISSE, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Xavier CULEUX, Thierry PROLA, Maurice ENGELMANN.
présents	8	

votants	10	Absents : CARRE Pierre donne procuration à MABILE Gérald, Jacky LESUEUR donne pouvoir à MICHEL Jean.
---------	----	--

Délibération n°	11/2015	Absent : Philippe LEVEAUX.
-----------------	---------	----------------------------

Secrétaire de séance : Gérald MABILE.

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2014.

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé, le 26 mars 2015, le compte administratif 2014, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de **74 274.94 €**,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de	- 2151.33 €
- un solde de restes à réaliser de	15 200.00 €

entraînant un besoin de financement.

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2015,

Considérant que le budget 2014 comportait en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement compte (021) de 83 482.00 €,

Décide sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2015, le résultat comme suit :

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes)	56 923.61 €
--	-------------

Affectation en réserve (compte 1068) financement de la section d'investissement	17 351.33 €
--	-------------

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 26 mars 2015

Affichage du 30 mars 2015

Le Maire

Patrick DAHLEM